

Recettes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cun dans un sac à part avec un billet du nom du soldat à qui il appartiendra et chaque restant devra avoir une livre de poudre, deux livres de plomb, une livre de mesche, et ce afin qu'ils ne la distribuent mal à propos dans leur maison comme du passé, pour ensuite, en avoir besoin dans la nécessité. De plus vous aurez soin de commander à tous lesdits restants qui seront picquiers et qui auront le corps propre, qu'ils aient à trouver des mousquets et munitions pour entre ci et le mois d'Avril prochain à qui le tour sera fait dans tout le baillage; et ceux qui n'auront exécuté comme ci-dessus, seront cités par devant nous pour estre chastiez comme réfractaires. C'est pourquoy aurez à tenir main et à quoy nous nous reposons. Donné sous nostre sceaux, ce 2^e novembre 1695.

» Ensuite du susdit mandat les 1^{ers} sergents et gouverneurs de Champvent, Orges, Vuitebœuf, et Baulmes auront à ponctuellement observer le susdit mandat et l'envoyer de commune à commune, comme ci-dessus, en faisant des copies d'iceluy dans chaque lieu, et marquer sur le présent mandat, le lieu qui l'aura reçu en passant.

» De plus tous ceux à qui il manquera des armes et bandollières sont avertis de les aller prendre au chateau d'Yverdon le 31^{me} du présent mois de novembre, en portant le paiement d'icelles en les prenant; et ceux qui n'auront payé les précédentes sont cités aux arrêts au dict chateau pour le dit jour. Ce que par commandement ay expédié pour coppie ce 9^e novembre 1695.

» Signé à l'original : (P^{re} Vagnière). »

A 222 ans de distance, ce mandat baillival ne manque pas d'actualité.

F.-R. CAMPICHE.

RECETTES

Rhumes. — Par ces temps de froid nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur indiquer un remède contre le rhume. On garantit l'efficacité absolue de cette recette.

Prenez : Bonne eau-de-vie, trois cuillerées à bouche; sirop de capillaire, trois cuillerées à bouche; Mêlez et versez dessus une infusion chaude de fleurs de violettes, une grande tasse.

Boire le tout en une seule fois le soir, après s'être mis au lit, et reprendre la même potion deux ou trois soirs de suite.

Pour les jeunes personnes, pour celles dont la constitution est faible, on peut se contenter de deux cuillerées d'eau-de-vie.

Un rhume qui durait depuis deux ans a disparu, par ce moyen, dans les trois jours.

Verrues. — Le meilleur moyen de faire disparaître les verrues, est de les cautériser avec de l'acide nitrique. Pour faire cette opération sans s'exposer à des brûlures douloureuses, il faut graisser la peau tout autour avec une pommade quelconque. On humecte ensuite légèrement les verrues avec la pointe d'un cure-dents trempé dans l'acide. Cette opération, répétée à plusieurs reprises, fait passer les verrues sans qu'elles reviennent jamais.

Pommes Mazarin. — Faites un sirop avec 375 gr. de sucre dans 250 gr. d'eau. Jetez-y les pommes coupées en lames d'un demi-centimètre d'épaisseur et laissez cuire à petit feu, en remuant fréquemment. Cinq minutes avant la fin de la cuisson, ajoutez la moitié d'un zeste de citron râpé, et des fruits confits. Remuez pour bien mêler et retirez du feu, versez dans un moule en porcelaine et laissez refroidir dans l'eau froide ou la glace; démoulez, arrosez avec du sirop de cerises et un peu de kirsch; servez.

L'an 1828. — Une bonne vieille, par ces derniers jours de froid vif, avait grand peine à se réchauffer; aussi avait-elle coutume d'aller s'asseoir sur son fourneau, les pieds sur une chaise. Un jour, elle s'endormit dans cette position. Sa robe prit feu et la pauvre vieille fut fortement brûlée au bas du dos.

Des voisins accoururent à ses cris, et éteignirent le feu. Mais la brûlure était profonde. Il fallut quérir le médecin, qui arriva et examina la plaie... Tout à coup, il fait à la patiente :

— Dites-donc, ma bonne dame, c'est une ancienne brûlure, elle est marquée 1828.

C'était la date gravée dans la plaque du fourneau. B.

Les chansons montagnardes de la Suisse romande

par W. ROBERT

L'intéressante étude que voici a paru, il y a bien des années déjà, dans l'*Echo des Alpes*, organe des sections romandes du Club alpin suisse.

Il a paru, dans l'Annuaire du Club alpin suisse de 1864 et de 1868 deux intéressants articles de M. Szadowsky sur le *chant national et les instruments de musique des populations alpestres*. Ce sont, à ma connaissance, les seuls travaux qui traitent ce sujet, à part quelques notes égrenées dans différents journaux et récits de voyages.

Dans ses études, M. Szadowsky s'occupe plutôt de l'histoire de l'art; il nous donne la théorie scientifique de la musique alpestre et ses rapports avec les mœurs et le caractère des montagnards.

Pour moi, simple touriste, possédant des notions très vagues de musique et de linguistique, je désire simplement placer sous vos yeux quelques « ranz » et « coraules », fleurs cueillies dans le grand ensemble des chansons de la montagne; petit bouquet moissonné par-ci par-là, et seulement dans la flore de la Suisse romande.

A en juger par la rareté des productions montagnardes, on pourrait croire que le sentiment musical n'existe pas chez les habitants de la montagne. En réalité, il y a toute une littérature musicale alpestre, originale, naïve et pleine de charmes, mais ignorée, méconnue, et qui tend à se perdre de jour en jour. Avant qu'il soit longtemps, les chansons montagnardes auront cessé de vivre. A nous à les sauver de l'oubli jusque-là. C'est ce qui m'a engagé à écrire cette modeste esquisse qui, quoique forcément incomplète, intéressera peut-être les clubistes romands et pourra servir de matériaux pour quelque travail plus étendu.

Tout vrai Suisse a un ranz éternel
au fond du cœur.

SAINT-BEUVE.

Tout est musique dans la montagne : le jour, c'est la voix du torrent, le cri joyeux du pinson des neiges, le tintement des cloches; la nuit, le frissonnement du vent dans les sapins, le grondement du glacier ou la plainte de la cascade. Le bruit de la chute de l'eau est une véritable mélodie qu'on peut reproduire par une série d'accords.

Qui n'apprécie l'harmonie des cloches? L'oreille y distingue le son grave des *touppins*, les notes plus élevées des *seneaux* et le son argentin des clochettes :

Sonnez campanes, campanettes,
Qui vous entend n'est jamais las !

Qui n'a été charmé par les notes sauvages du cor des Alpes ou par quelque ranz des vaches? J'en appelle aux souvenirs de chacun.

Il faut distinguer dans les chants montagnards deux parties : le *Jodel* et le chant proprement dit. Peu répandu dans la Suisse romande (où il est remplacé par certains refrains : hali halo, falleri fallera, diri di daï da, etc.), le Jodel joue un rôle immense dans la Suisse allemande et le Tyrol. Il consiste en une succession bizarre de vocales mélodieuses et variées restant quelque temps dans le grave pour sauter subitement à l'aigu. M. Szadowsky n'en fait qu'une simple imitation de l'écho; pour M. Simmel, ce n'est que l'apaisement matériel d'une âme amou-

reuse, quelque chose d'analogue au chant de l'oiseau qui veut charmer sa compagne ! Dans le chant proprement dit, nous distinguerons la *mélodie* et le *texte*.

Les mélodies des chants montagnards, d'une expression vigoureuse, d'un mouvement vif et changeant, sont formées de notes pleines et sonores pour pouvoir dominer le bruit du torrent ou de l'avalanche. Elles sont, en général, peu compliquées. Souvent le couplet se résume en un dystique rimé avec un ou deux refrains alternatifs, comme dans le Ranz des vaches des Colombettes, par exemple.

Le manque d'éducation ne rend que plus vifs les sentiments exprimés. La joie, parfois la tristesse et, par dessus tout, le rappel au sentiment de la grande nature alpestre, sont dépeints en peu de notes et d'autant plus fortement « qu'ils ne sont bridés par aucune règle de prosodie. »

Quant au texte de nos chansons alpestres, il n'est que l'expression des mœurs, des aspirations des montagnards en rapport avec le grand spectacle des Alpes. La montagne, tour à tour riante ou terrible, a créé une littérature à part inspirée par la contemplation de sa nature mystérieuse. C'est ce qui la rend absolument originale.

Les chansons montagnardes sont exprimées en français par nos poètes de la plaine, en patois ou dans un idiome intermédiaire par les habitants de la montagne. On découvre à chaque pas, dans ce dernier idiome, quelque image pittoresque ou quelque comparaison saisissante. S'il a un peu neigé sur les cimes, on dira, par exemple, aux Plans de Frenières, qu'il est tombé une « sucree de neige. »

Quant à nos patois romands qu'on a tant discrédités, ils se perdent toujours plus. Il faut aller en pleine Gruyère pour entendre encore parler ce joli langage fribourgeois, avec ses finales en « ar » et « ir », qui sent si bon les foin de la montagne.

La récolte des chansons alpestres est une véritable herborisation botanique. Il n'y a pas de volumes couverts de poussière à feuilleter, pas de bibliothèque à fouiller. Il suffit d'interroger et d'écouter. C'est souvent difficile de faire causer le montagnard : il est réservé, « cachard », comme dit J. Olivier, et se figure toujours qu'on veut se moquer de lui, mais bonhomme au fond. Quand le soir, assis près du foyer, il fume sa petite pipe courte, il suffit de lui passer votre gourde pour qu'il devienne plus communicatif. Quel plaisir alors d'entendre quelque vieux ranz, chanté par une voix sonore et naïve, sans affectation et sans accompagnement de piano !

Quels sont les auteurs de nos chansons montagnardes? Cette recherche est fort difficile. Qui a fait la chanson — *C'est un bon montagnard qui n'est jamais d'en bas*, ou *l'armailli du Moléson*, ou bien encore *les filles de Bulles en allant en amont* ?

(A suivre.)

Grand Théâtre. — Dimanche à 8 heures du soir, nous aurons une très joyeuse représentation de la tournée Baret, qui nous donnera *Un Fils d'Amérique*, de Marcel Gerbidon, et *Séance de Nuit*, de Georges Feydeau. Ce qu'on va rire.

Kursaal. — Ce soir, samedi, et demain dimanche, en matinée, au Kursaal, représentation lyrique : *Les Mousquetaires au Couvent*, opérette en 3 actes. — Demain soir, dimanche, *Mamzelle Nitouche*. Voilà certes tous les éléments de trois salles comblées, d'autant qu'au nombre des interprètes nous voyons Mlle Tobel et le comique Georges.

Lumen. — Ce soir, samedi, demain, dimanche et lundi *La Guerre Anglaise*, grand film d'actualité des dernières opérations militaires en France. Vues prises sur le champ de bataille, en pleine action.

Julien MONNET, éditeur responsable

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS